

In Extenso

In Extenso IDF Audit
63 ter avenue Edouard Vaillant
CS 80137
92517 Boulogne Billancourt cedex

Tél. : 01 69 11 66 66
Fax : 01 69 11 66 40
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

GLOBAL BIONERGIES

Société Anonyme
5 rue Henri Desbrières
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

GLOBAL BIONERGIES

Société Anonyme
5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société GLOBAL BIONERGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Nous nous sommes assurés que l'annexe décrivait en détail les modalités de dépréciation ou non dépréciation des titres de participation ainsi que des créances détenues sur ses filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.22-10-9 et L.22-10-10 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Evry, le 28 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso IDF Audit

Jean-Philippe FERY

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

GLOBAL BIOENERGIES

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	410 410	358 703	51 707	74 725
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	924 480	554 688	369 792	554 688
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	830 214	437 854	392 360	72 873
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 281 894	2 925 001	4 356 893	344 454
Autres immobilisations corporelles	613 492	428 812	184 680	220 116
Immobilisations en cours	271 854		271 854	3 167 860
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations	2 160 000	50 000	2 110 000	2 100 000
Créances rattachées à participations	1 598 886	1 598 886		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 546 018		1 546 018	1 544 461
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 637 247	6 353 943	9 283 304	8 079 178
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements	3 823 555	1 360 718	2 462 837	1 407 858
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	712 248	524 495	187 753	687 361
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	111 749		111 749	35 563
Autres créances	3 563 100		3 563 100	3 239 757
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	257 070	4 219	252 850	330 426
Disponibilités	7 937 640		7 937 640	20 155 669
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	300 154		300 154	260 575
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16 705 515	1 889 432	14 816 083	26 117 208
TOTAL ACTIF GENERAL	32 342 763	8 243 376	24 099 387	34 196 385
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- COMPTE DE RESULTAT -

GLOBAL BIOENERGIES

du 01/01/2022 au 31/12/2022

			Total	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens	252 725		252 725	43 825
Production vendue - services	475 315		475 315	87 614
Chiffre d'affaires net	728 040		728 040	131 439
Production stockée			-118 474	830 722
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			932 066	2 191 155
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			231 856	126 058
Autres produits			8 538	1 151
Total des produits d'exploitation I (1)			1 782 026	3 280 525
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			358 597	1 411 358
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 778 952	-418 112
Autres achats et charges externes (3)			9 983 696	10 239 734
Impôts, taxes et versements assimilés			58 546	47 396
Salaires et traitements			3 020 251	2 777 076
Charges sociales			1 255 609	1 169 805
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements			723 447	452 677
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisions				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisions			1 304 724	780 106
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			85 859	124 548
Total des charges d'exploitations II (2)			15 011 776	16 584 588
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-13 229 751	-13 304 064
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)			32 373	49 586
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			5 315	12 857
Reprises sur provisions et transferts de charges			218 857	4 221
Différences positives de change			595	10 390
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			257 141	77 054
Charges Financières				

- COMPTE DE RESULTAT -

GLOBAL BIOENERGIES

du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Total	N-1
Dotations financières aux amortissements et provisions	77 300	2 128 531
Intérêts et charges assimilées (6)	121 763	100 292
Différences négatives de change	3 255	11 132
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	202 318	2 239 955
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	54 823	-2 162 900
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-13 174 928	-15 466 964
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	64 976	5 983
Reprises sur provisions et transferts de charges		199 650
Total des produits Exceptionnels V	64 976	205 633
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	166 160	132 464
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	39 414	
Total des charges exceptionnelles VI	205 574	132 464
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-140 599	73 169
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 447 404	-1 735 470
BENEFICE OU PERTE	-11 868 122	-13 658 326
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		56 020,00
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

ANNEXE COMPTABLE

GLOBAL BIOENERGIES

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice arrêtée le 31 décembre 2022,

- dont le total est de 24 099 387 Euros
- et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -11 868 122 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Sauf exception, les données sont indiquées en k€.

Table des matières

1. Préambule	7
2. Evénements significatifs de l'exercice	7
3. Principes, règles et méthodes comptables	8
5. Informations relatives au compte de résultat.....	19
6. Autres informations.....	23

1. Préambule

La présente annexe fait partie intégrante des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Elle est destinée à compléter et à commenter l'information donnée par le bilan et le compte de résultat relatifs à l'exercice, de telle manière que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de l'exercice financière et du résultat de la société.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 13/02/2023.

2. Evénements significatifs de l'exercice

L'exercice 2022 a été marqué par les événements marquants suivants :

- En février 2022, la région Grand Est a accordé une subvention de 500 000 € à Global Bioenergies, dans le cadre du Plan France Relance, pour soutenir la construction de la nouvelle unité de production du site de Pomacle ;
- En février 2022, la marque LAST® a obtenu le Prix d'Excellence France "Recherche et Innovation" 2022 par le Magazine Marie Claire ;
- En mars 2022, Global Bioenergies a produit les tous premiers lot d'isobutène biosourcé sur la nouvelle unité de production basée à Pomacle ;
- En juin 2022, Global Bioenergies a enregistré les premières commandes de plusieurs grands acteurs de la cosmétique, dont l'Oréal, pour un total de plusieurs tonnes d'Isonaturane® 12 ;
- En juin 2022, Bernard Chaud, le directeur de la stratégie industrielle, a été élu Président de l'Association de la Chimie du Végétal (ACDV), association qui représente les activités industrielles de fabrication d'ingrédients, produits et matériaux dans lesquelles des plantes (la biomasse) remplacent ou complètent les ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon) ;
- En juin 2022, Global Bioenergies a reçu une première commande de Shell portant sur des dérivés d'isobutène biosourcé destinés à la conduite de test de performance.
- En septembre 2022, Global Bioenergies a vendu à Repsol du bio-isobutène pour la conduite de tests de formulation d'essence.
- En septembre 2022, Global Bioenergies annonce le succès et la fin du projet de recherche européen REWOFUEL.
- En novembre 2022, Global Bioenergies est récompensé pour son ingrédient innovant Isonaturane® 12 au salon In-Cosmetics™ Asia.
- En novembre 2022, Global Bioenergies renouvelle sa ligne de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux pour accompagner son déploiement industriel.
- En novembre 2022, Global Bioenergies annonce une collaboration avec Shell pour le développement de carburants routiers bas carbone.
- En novembre 2022, Global Bioenergies livre un lot de carburant d'aviation durable pour des tests commandés par le Ministère des Armées.
- En décembre 2022, Global Bioenergies annonce le succès de la montée en échelle de l'unité commerciale de Pomacle.

3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 a été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, la loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Continuité de l'exploitation

Au-delà de son niveau de trésorerie et d'équivalent de trésorerie qui a lui seul ne permettrait pas de couvrir toutes les activités de l'année 2023, la Société estime pouvoir couvrir ses besoins de trésorerie pour les 12 prochains mois à partir de la date d'arrêté des comptes grâce à diverses sources de financement, parmi lesquelles :

- L'encaissement du chiffre d'affaires issu de la livraison d'Isonaturane® ;
- Les revenus issus de l'exercice de bons dans le cadre de la ligne de financement en fonds propres auprès de Kepler Cheuvreux ;
- Le versement du crédit impôt recherche relatif à l'exercice 2022 ;
- Les produits issus de subvention.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels	1 à 5 ans
- Constructions sur sol d'autrui	1 à 10 ans
- Matériel de recherche	3 à 5 ans
- Matériel informatique	3 et 5 ans
- Mobilier	10 ans
- Agencements	10 ans

Frais de recherche et développement

La SA Global Bioenergies a choisi de comptabiliser les frais de recherche et développement en charges, et n'a donc pas opté pour l'inscription à l'actif de ses frais de recherche et développement.

Mali de fusion de la société Syngip BV

Un mali technique a été comptabilisé à l'occasion de la fusion de Syngip BV en juillet 2020.

Ce mali technique correspond à la valeur des frais de développement engagés par la société Syngip.

Il est amorti suivant le mode linéaire sur une période de 5 ans.

Titres de participations et créances rattachées

Les titres de participation sont évalués sur la base de leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'acquisition, de telle sorte que les titres de participation ne peuvent figurer au bilan pour une valeur supérieure à leur valeur actuelle. Cette dernière correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les créances rattachées à des participations sont portées au bilan à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

Autres immobilisations financières

Les actions propres sont évaluées sur la base de leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Les dépôts de garantie figurent dans les immobilisations financières. Si leur recouvrement s'avère compromis, une dépréciation est constatée.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient avec application de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Cette provision est égale à la différence entre la valeur brute (déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation du stock.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode premier entré, premier sorti. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors de l'acquisition d'un actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

Provision pour risque et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) de la société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources non représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Aides à l'innovation

Les aides à l'innovation sont rapportées au résultat en fonction des dépenses engagées sur l'exercice et dans la limite du montant total des dépenses prévues au budget.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel, significatif ou de leur non récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

4. Informations relatives au bilan

Immobilisations incorporelles

Eléments	31/12/21	Augment.	Diminution	31/12/22
Logiciels et site internet	407	4		410
Mali technique	924			924
Immobilisations incorporelles brutes	1 331	4	0	1 335
Amortissements	702	212		913
Dépréciations	0			0
Immobilisations incorporelles nettes	629			421

Immobilisations corporelles

Eléments	31/12/2021	Augment.	Diminution	31/12/2022
Constructions	463	367		830
Matériel de recherche	3 051	4 437	206	7 282
Agencements	332	3		336
Matériel informatique	209	15		224
Mobilier	51	2		54
Immobilisations en cours	3 168	1 859	4 755	272
Immobilisations corporelles brutes	7 274	6 683	4 961	8 997
Amortissements	3 470	512	190	3 792
Dépréciations	0			0
Immobilisations corporelles nettes	3 804			5 206

Immobilisations financières

Eléments	31/12/2021	Augment.	Dimin.	31/12/2022
Dépôts et cautionnements	1 544	20	18	1 546
Participations	2 150	10		2 160
Créances rattachées à des participations	1 531	68		1 599
Immobilisations financières brutes	5 225	98	18	5 305
Dépréciations	1 581	68		1 649
Immobilisations financières nettes	3 644	30	18	3 656

Détail des filiales et participations

Eléments	Valeurs brutes au 31/12/2021	Acquisitions ou augmentation de capital.	Cession/ Liquidation	Valeurs brutes au 31/12/2022
IBN ONE	2 100			2 100
IBN TWO	25			25
Global bioenergie GMBH	25			25
Viaviridia		10		10
Total participations	2 150	10	0	2 160

Tableau des dépréciations

Eléments	Dépréciation au 31/12/2021	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	Dépréciation au 31/12/2022
IBN TWO	25			25
GBE GMBH	25			25
Créances rattachées IBN TWO	2	13		15
Créances rattachées GBE GMBH	1 529	55		1 584
Total créances	1 581	68	0	1 649

Stocks

Eléments	Net 31/12/2021	Brut 31/12/2022	Dépréciation	Net 31/12/2022
IBN / C8 Alcènes	376	226	(128)	98
C12 / C16 Alcènes	111	650	(333)	316
IDD/IHD qualité cosmétique	177	363	(161)	202
Sirop de DMA	107	701		701
C12 / C16 Alcanes	388	1 531	(739)	792
Matières consommables	250	353		353
Produits finis	687	712	(524)	188
Total	2 095	4 536	(1 885)	2 651

Créances clients et autres créances

Eléments	Brut 31/12/2022	Dépréciation	Net 31/12/2022	< 1 an	< 5 ans
Clients	112	0	112	112	0
Créances sociales et personnel	12	0	12	12	0
Créances fiscales	2 469	0	2 469	2 469	0
Autres créances	1 082	0	1 082	1 082	0
Charges constatées d'avance	300	0	300	300	0
Total	3 975	0	3 975	3 975	0

Les charges constatées d'avance concernent exclusivement des opérations liées à l'exploitation de l'exercice suivant. Elles sont toutes à moins d'un an.

Détails des autres créances :

Eléments	Brut 31/12/2022	Dépréciation	Net 31/12/2022
Avance IBN ONE	4	0	4
Fournisseurs débiteurs	7	0	7
Produits à recevoir	1 071	0	1 071
Total	1 082	0	1 082

Disponibilités et placements

Le total des disponibilités au 31 décembre 2022 est de 8 195k€ répartis de la façon suivante :

- Comptes courants : 7 061 k€
- Comptes à terme : 801 k€
- Dépôts à terme : 76 k€
- VMP : 257 k€

Variation des capitaux propres

Situation nette au 31 décembre 2021	16 374
Augmentation de capital	6
Augmentation de la prime d'émission et d'apport	399
Emission de BSA	
Distribution de dividendes	
Subventions d'investissement	463
Résultat	(11 868)
Situation nette au 31 décembre 2022	5 373

Provisions pour risques

Eléments	31/12/2021	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	31/12/2022
Prov.risques (litiges clients et salariés)				
Provisions pour charges		45		45
Autres prov. risques	530		183	347
Total provisions	530	45	183	392

Une provision de 347k€ a été comptabilisée afin de couvrir les dettes (retranchées des disponibilités) de Global Bioenergies GmbH en cours et à venir.

La provision pour charge vise à couvrir l'obligation de livrer gratuitement des actions liées aux attributions d'actions gratuites ainsi que les cotisations sociales liées.

Avances conditionnées (hors intérêts courus)

Eléments	31/12/2021	Augment.	Diminution	31/12/2022
ADEME-ISOPROD	4 578			4 578
Total	4 578	0	0	4 578

Emprunts

Eléments	31/12/2021	Augment.	Diminution	31/12/2022
PGE	6 000			6 000
Bpifrance PTZ	120		90	30
Bpifrance (prêt Leuna)	350		210	140
BNP (prêt Leuna)	125		125	0
SG (prêt Leuna)	48		48	0
CIC (prêt Leuna)	60		60	0
Ademe	338		338	0
Total	7 041		871	6 170

Prêts Garantis par l'Etat

La société a bénéficié de trois prêts garantis par l'Etat :

- Un PGE de 1 000 k€ consenti par la BNP versé en décembre 2020
- Un PGE de 3 900 k€ consenti par la Société Générale versé en décembre 2020
- Un PGE de 1 100 k€ consenti par BPI versé en janvier 2021.

Ces PGE étaient initialement remboursables en une seule fois à la date anniversaire de versement. Cependant, au cours du deuxième semestre de l'année 2021, la société a obtenu l'accord de chacune des banques pour définir un nouvel échéancier de remboursement étalé sur une durée de 5 ans, et dont les premiers remboursements débiteront en 2023.

Dettes

Eléments	Valeur brute	< 1 an	Plus d'1 an moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissement de crédits	6 170	1 390	4 780	
Intérêts courus sur emprunts	184	9	175	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 464	5 464		
Factures non parvenues	126	126		
Dettes sociales et personnel	427	427		
Dettes fiscales	35	35		
Autres dettes	671	671		
Produits constatés d'avance	294	294		
Total	13 371	8 416	4 955	

Autres dettes

Les autres dettes correspondent principalement aux fonds de garanties et fonds à reverser des aides et subventions reçues (1 253 k€), partiellement compensés par la partie due et reversée à la filiale Global Bioenergies GmbH (-582 k€ - dans le cadre de ces mêmes projets de subvention).

Projet d'innovation concerné	Montant
Optisochem	487
Rewofuel	268
Sweetwood	(84)
Total	671

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont relatifs des contrats en cours. Au 31/12/2022, les PCA s'élèvent à 294k€.

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2022
Subvention à recevoir	1 047
Dégrèvement CFE	24
Intérêts sur compte courant	
Intérêts sur compte à terme	
Total	1 071

Les produits à recevoir relatifs aux subventions concernent les projets suivants :

Projet d'innovation concerné	Montant
Optisochem	266
Sweetwood	453
Rewofuel	317
Eforfuel	11
Total	1 047

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126
Dettes fiscales et sociales	285
Total	481

Tableau des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P détenue	Val. Brute des titres	Prêts, avances consenties nets	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres y compris résultat	Divid. recus	Val. Nette titres	Cautions données	Résultat
Filiales					
GBE GMBH Leuna, Allemagne	25 (1 959)	100% 0	25 0	1 584 0	126 25
IBN Two Leuna, Allemagne	25 (6)	100% 0	25 0	15 0	0 (4)
IBN One Evry, France	4 200 1 421	50% 0	2 100 2 100	4 0	0 (76)
VIAVIRIDIA Paris, France	10 10	100%	10 10	0 0	0 0

5. Informations relatives au compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé sur l'exercice arrêté le 31 décembre 2022 :

- De chiffre d'affaires généré par la marque de maquillage LAST
- De prestations de services
- De la refacturation aux filiales de certains coûts
- De la refacturation de frais d'hébergement à une société tierce
- De facturations diverses.

La répartition géographique est la suivante :

En euros	France	Etranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Ventes de biens	215	37	253	44
Prestations de services		306	306	
Refacturation aux filiales	61		61	61
Frais d'hébergement	79		79	21
Facturations diverses	27	2	29	5
Total	383	345	728	131

Personnel

Charges de personnel	31/12/2022	31/12/2021
Salaires	3 020	2 777
Charges sociales	1 256	1 170
Total	4 276	3 947

Effectif au	31/12/2022
Cadres	34
Non cadres	15
Total	49

Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges

	31/12/2022	31/12/2021
Transfert de charges	32	126
Reprises de provisions pour dépréciation des stocks	200	0
Total	232	126

Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation

	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux amortissements	723	453
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	1 305	780
Total	2 028	1 233

Autres charges

Les autres charges correspondent essentiellement aux redevances relatives à l'exploitation de brevets pour 42K€ et des jetons de présences pour 44K€.

Résultat financier

Eléments	31/12/2022	31/12/2021
Gains de change	1	10
Produits de placement	37	62
Reprise dépréciation éléments financiers	219	4
Total produits	257	77
Pertes de change	3	11
Intérêts des emprunts	122	100
Dépréciation éléments financiers	9	68
Provisions pour risques financiers	68	2 061
Total charges	202	2 240
Résultat financier	55	-2 163

Résultat exceptionnel

Eléments	31/12/2022	31/12/2021
Quote-part des subventions virées	37	0
Produit cession actif	0	0
Bonis rachat actions propres	28	5
Reprise dépréciation provisions	0	199
Total produits	65	205
Charges exceptionnelles de gestion	0	12
Dépréciations et provisions	39	100
Valeur éléments actif cédés	16	0
Malis rachat actions propres	150	21
Total charges	206	132
Résultat exceptionnel	(141)	73

Crédit d'impôt recherche

La SA Global Bioenergies a engagé au cours de l'exercice arrêtée au 31 décembre 2022 des dépenses nettes de subventions consommées rentrant dans le champ d'application du Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 4 769 k€, générant un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant s'élevant à 1 430 k€. Un complément de 17 k€ a été perçu en 2022 concernant le CIR 2021.

6. Autres informations

Aides à l'innovation perçues

Optisochem

Au cours de l'exercice 2017, il a été signé une convention de subvention entre Bio Based Industries Joint Undertaking, la SA Global Bioenergies et 5 autres partenaires dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Optisochem ».

La SA Global Bioenergies est coordinatrice du projet Optisochem. A ce titre, elle a perçu la somme de 8 292 k€ au 31 décembre 2022, répartie ainsi :

- Contribution PPCA : 390 k€
- Montant à partager entre les différents partenaires (en dehors du groupe Global Bioenergies) : 3 761 k€
- Montant perçu pour le Groupe : 4 141 k€

Au 31 décembre 2022, l'intégralité des sommes dues aux différents partenaires a été reversée.

La quote-part de subvention revenant à la SA Global Bioenergies est de 3 180 k€ au 31 décembre 2022. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2022 étant supérieur au montant total des dépenses éligibles sur le projet compte tenu d'un montant de subventionnement de 50%, un produit à recevoir de 266 k€ a été comptabilisé correspondant au maximum de subvention restant à encaisser.

Rewofuel

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Rewofuel ».

La SA Global Bioenergies est coordinatrice du projet Rewofuel. A ce titre, elle a perçu la somme de 11 966 k€ sur la période, répartie ainsi :

- Montant à partager entre les différents partenaires (en dehors du groupe Global Bioenergies) : 7 121 k€
- Montant perçu pour le Groupe : 4 845 k€

Au 31 décembre 2020, l'intégralité des sommes dues aux différents partenaires a été reversée.

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 2 674 k€ sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2022 s'élève à 4 273 k€. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 70 %, un produit à recevoir de 317 k€ € a été comptabilisé. Le projet a pris fin au 30 juin 2022, et l'encaissement du solde de subvention devrait intervenir au cours du premier semestre 2023.

Sweetwood

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Sweetwood ».

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 843 k€ sur la période. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2022 s'élève à 1 849 k€. Le montant des dépenses engagées au 31 décembre 2022 étant supérieur au montant total des dépenses éligibles sur le projet compte tenu d'un montant de subventionnement de 70%, un produit à recevoir de 453 k€ a été comptabilisé correspondant au maximum de subvention restant à encaisser.

Eforfuel

Au cours de l'exercice 2018, il a été signé une convention de subvention entre l'Union Européenne, la SA Global Bioenergies et de nombreuses institutions académiques et groupes industriels à travers l'Europe dans le cadre d'un projet de subvention européen H2020 dénommé « Eforfuel ».

Le projet "Eforfuel" s'est terminé le 30 avril 2022.

La SA Global Bioenergies a perçu une avance d'un montant de 134 k€ sur la durée du projet.

Le montant total des dépenses engagées sur le projet s'élève à 145 k€. Compte tenu d'un taux de subventionnement de 100 %, un produit à recevoir de 11 k€ a été comptabilisé au 31 décembre 2022.

Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres

Le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration et conformément à la 12^e résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 18 juin 2021 a décidé du renouvellement d'une ligne de financement en fonds propres à travers l'émission de 2 490 000 bons de souscription d'actions, chacun permettant l'émission d'une action nouvelle en cas d'exercice.

Les actions sont émises sur la base du plus petit cours de bourse moyen pondéré par les volumes des deux jours de bourse précédant chaque émission, diminué d'une décote de 5%.

Au 31 décembre 2022, 109 000 BSA ont été exercés, entraînant un versement total de 412 800 € répartis en 5 450 € de capital et 407 350 € de prime d'émission.

Attribution de BSPCE – BSA – BEA – Actions Gratuites

Plans d'attribution	Bons à exercer ou Actions Gratuites à émettre au 31/12/2022	Nombre d'actions correspondantes	Date butoir d'exercice
BSA A01-2014	8 000	8 000	07/01/2024
BSA 07-2014	3 000	3 000	02/07/2024
BSPCE A07-2014	6 200	6 200	02/07/2024
BSPCE B07-2014	1 500	1 500	02/07/2024
BSA A01-2015	6 000	6 000	12/01/2025
BSA B01-2015	750	750	12/01/2025
BSPCE A01-2015	6 991	6 991	12/01/2025
BSPCE B01-2015	14 819	14 819	12/01/2025
BSPCE A10-2015	7 500	7 500	13/10/2025
BSPCE B10-2015	4 955	4 955	13/10/2025
BSA A10-2015	400	400	13/10/2025
BSA B10-2015	1 000	1 000	13/10/2025
BSPCE A02-2016	30 000	30 000	15/02/2026
BSA A09-2016	1 300	1 300	21/09/2026
BSA B09-2016	3 000	3 000	21/09/2026
BSPCE 09-2016	15 200	15 200	21/09/2026
BSA 02-2017	1 500	1 500	21/02/2027
BSPCE A09-2017	5 334	5 334	28/09/2027
BSPCE B09-2017	2 000	2 000	28/09/2027
BSA 09-2017	2 000	2 000	28/09/2027
BSA 04-2019	20 000	20 000	17/04/2029
BSA 09-2020	16 666	16 666	16/09/2030
AGA JAN 2021	9 406	9 406	<i>Non applicable</i>
BSPCE 04-2021	220 000	220 000	18/04/2031
BSPCE B06-2021	75 000	75 000	17/06/2031
BSPCE 09-2021	10 000	10 000	27/09/2031
AGA OCT 2021	27 116	27 116	<i>Non applicable</i>
AGA JAN 2022	19 696	19 696	<i>Non applicable</i>
BSPCE A03-2022	142 500	142 500	01/03/2032
BSPCE B03-2022	75 000	75 000	01/03/2032
BSPCE C03-2022	12 000	12 000	17/04/2029
BSPCE D03-2022	6 000	6 000	16/09/2030
BSPCE E03-2022	10 000	10 000	16/09/2030
Nvx BSPCE 09-2021	6 000	6 000	26/09/2031
BSPCE 06-2022	16 000	16 000	01/06/2032
BSA III KEPLER	2 490 000	2 490 000	08/11/2024
TOTAL	3 276 833	3 276 833	

Evolution du capital social

Le capital social de la SA Global Bioenergies à la clôture de chaque exercice a été le suivant :

	31/12/20	30/06/21	31/12/21	30/06/22
Capital social en euros	506.615,55	554.843,55	743.284.65	743.284.65
Nb des actions ordinaires existantes	10.132.311	11.096.871	14.865.693	14.865.693
31/12/22				
Capital social en euros	749.430,30			
Nb des actions ordinaires existantes	14.988.606			

Actions propres

L'Assemblée Générale du 12 mai 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre un programme d'achats d'actions de la société. Cette autorisation a été systématiquement renouvelée annuellement depuis 2012, le dernier renouvellement datant du 02 juin 2022. Ces achats d'actions pourront être effectués aux fins de favoriser la liquidité des titres de la société, dans la limite de 10 % du capital social de la société à la date de réalisation des achats.

Au 31 décembre 2022, depuis la souscription du contrat de liquidité intervenue lors de l'introduction en Bourse, la SA Global Bioenergies a versé la somme de 500 000 €. La répartition est la suivante :

- 12 893 actions propres représentant 0,09% du total des titres en circulation pour une valeur d'acquisition de 38 550,07 €
- Compte de liquidités pour 9 507,02€

Convention de licence

Convention SOF

Le 13 février 2009, la SA Global Bioenergies a signé une convention de licence exclusive d'un brevet moyennant le versement de redevances trimestrielles.

En juin 2021 (avec date d'effet 1er juillet 2021), la SA Global Bioenergies a pris acte de l'interruption de cette collaboration, mettant fin au paiement de ces redevances fixes.

Le contrat prévoit également le paiement de redevances complémentaires sur l'exploitation directe et indirecte des demandes de brevet d'un montant maximal de 5% du chiffre d'affaires. Cette obligation contractuelle se poursuit toujours à date.

Au 31 décembre 2022, une redevance complémentaire de 4 622€ a ainsi été comptabilisée.

Le 8 juillet 2011, le Conseil d'Administration a autorisé la conclusion d'un nouveau contrat de licence, pour lequel la redevance est annuelle.

Ce contrat prévoit que le montant de la redevance à verser s'élève annuellement à la plus élevée des sommes suivantes : 120.000 € ou 10 % du chiffre d'affaires indirect.

Le 20 février 2020, un avenant à ce contrat de licence a été signé, ramenant la redevance annuelle à une somme de 20 040 € à compter du 08 juillet 2020.

Au 31 décembre 2022, la redevance annuelle s'est élevée à la somme de 20 040 €. Aucune redevance complémentaire n'a été comptabilisée.

Déficit fiscal reportable

La SA Global Bioenergies dispose au 31 décembre 2022 d'un déficit fiscal reportable pour un montant de 139 256 818 €.

Ce déficit fiscal est reportable en avant sans limite de durée, et imputable sur les bénéfices fiscaux futurs dans la limite par année civile de 1 000 000 € plus 50 % de la somme comprise entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal avant imputation de l'exercice.

Honoraires Commissaire aux Comptes

En application des articles R 123-198 et R 233-14 du Code de commerce, les honoraires du Commissaire aux comptes relatifs aux prestations sur 2022 se décomposent de la façon suivante :

- dus au titre de la mission légale : 37 600 € HT
- dus au titre des Services autres que la certification des comptes : 12 400 € HT

Engagements Hors Bilan

Eléments	31/12/2022
Nantissement créances	
Nantissement fonds de commerce	
Nantissement sur matériel	
Nantissement sur titres	
Engagement crédit-bail	
Autres engagements donnés	923
Total engagements donnés	923

Engagements de retraite

Le montant des engagements pour indemnités de départ à la retraite est au 31 décembre 2022 de 64 874€ et n'a pas fait l'objet d'un enregistrement comptable.

L'engagement a été calculé sur l'ensemble du personnel avec les paramètres suivants :

- Taux d'augmentation annuel des salaires : 2 %
- Age de départ prévu : 62 ans
- Taux de rotation : 1 %
- Taux de mortalité : TV88/90

Montant des rémunérations allouées aux organes d'administration, de direction et de surveillance,

Ces informations ne sont pas fournies lorsqu'elles permettent d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes (PCG art. 833-17).

Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant